

## I. PROTOCOLE

Le responsable de chaque volume est garant de la sélection des articles publiés dans la collection Orient & Méditerranée. Le fait pour un auteur de proposer un texte à Orient & Méditerranée vaut acceptation de l'ensemble des règles de fonctionnement suivantes :

**Article 1.** La sélection des textes à publier est fondée sur leur rigueur, leur qualité rédactionnelle, l'originalité du propos, leur intérêt scientifique.

**Article 2.** Lorsque plusieurs auteurs cosignent un même texte, il est convenu que le nom du premier ou principal signataire indique celui qui, au nom de l'ensemble des cosignataires, représente les auteurs auprès du responsable, lequel n'entrera en relation qu'avec le seul auteur.

**Article 3.** L'auteur doit certifier que son texte n'a pas déjà été publié (dans sa langue ou dans une autre), ni proposé à une autre revue/collection (traditionnelle ou numérique, française ou étrangère) et ne sera pas proposé dans les deux mois qui suivent la date de son envoi au responsable d'un volume d'Orient & Méditerranée.

**Article 4.** Un contrat d'édition est préalablement signé avec la collection. L'auteur reste propriétaire de son texte, mais il ne peut demander son retrait du volume de la collection. Pour tout usage ultérieur, l'auteur s'engage à faire apparaître la référence explicite au volume Orient & Méditerranée et à en informer le responsable. Dans le cadre d'un ouvrage collectif, une autorisation de publication d'un article doit être signée par chacun des contributeurs.

Une déclaration de cession de droit pour reproduction est signée avec les Éditions Peeters.

**Article 5.** Seuls les textes rédigés sous un format électronique (traitement de texte Microsoft Word) en français, en anglais, en allemand, en italien et en espagnol peuvent être retenus.

**Article 6.** L'auteur veillera à s'acquitter des droits de reproduction nécessaires concernant toute illustration qu'il souhaitera voir associée à son texte et en fournir les attestations au Comité de rédaction de la collection.

## II. NORMES ÉDITORIALES GÉNÉRALES

### ▪ TEXTE ET ILLUSTRATIONS

- Le **texte** sera saisi sous le logiciel Microsoft Word (version 97 et ultérieures, sous Mac ou PC)
  - Il sera annoncé par un **titre général** suivi, à la ligne, du/des **nom(s) de l'/des auteur(s)** et de son/leur **affiliation institutionnelle**.  
Dans le cadre d'un ouvrage collectif, un fichier texte sera créé pour chaque article.  
Il ne comprendra **aucune mise en forme** particulière. L'« enrichissement » sera strictement limité aux mots en italiques et aux signes en exposant ou indice. Ne pas effectuer de coupures manuelles et ne pas mettre de tabulations (excepté dans la bibliographie).
  - La police courante est le **Time New Roman**, corps 12, interligne 1,5. Elle dispose de la plupart des signes diacritiques nécessaires aux transcriptions.
  - Le grec est saisi avec la police Unicode **IFAO Grec** téléchargeable sur le site de l'Ifao : <https://www.ifao.egnet.net/publications/publier/outils-ed/polices/>
  - Les autres polices de caractères devront être fournies avec le texte.
- Les **tableaux** utiliseront de préférence le système proposé par Microsoft Word plutôt qu'un tableur. Aucun appel de note ne doit être inséré dans le tableau.

## DIRECTION

3. Les **notes** seront saisies en référence automatique continue et inscrites en pied de page, en corps 10, interligne simple. L'appel de note sera laissé en exposant.
4. Les **illustrations** ne doivent jamais être insérées dans un document Word. Elles seront fournies dans un dossier séparé accompagnant le texte, sous les conditions suivantes :
  - Illustrations enregistrées au format **.TIFF**, à 300 dpi pour une photographie qui, à l'échelle 1, peut avoir la taille maximale de 17 x 21 cm ou à 600 dpi si l'agrandissement de l'illustration d'origine est souhaitée.
  - Illustrations enregistrées aux formats **.EPS ou .AI**, à 1400 dpi pour les plans, dessins, cartes, etc.

Les illustrations seront numérotées et leurs renvois figureront dans le texte, aux endroits opportuns et entre parenthèses, caractères gras. Exemple : (**fig. 1**)

Les documents originaux seront retournés sur demande à l'auteur après publication.

5. Les **légendes** des illustrations, cartes, tableaux, etc. seront saisies en fin de texte, après la bibliographie générale, ou dans un fichier séparé. Pour des raisons de **copyright**, elles doivent porter, entre crochets (raccourci clavier des [...] : ⌘+⌥+ ( ou ) sous Mac et AltGr+( ou ) sous PC), le nom de l'auteur et/ou la mention de l'origine du document, complété(s) de l'année de sa production.

Exemples :

Auteur individuel ou collectif : Légende [Photographie © G. Dupont] ; Légende [photographie © Mission archéologique de Paris] ; Légende [plan © G. Dupont] ; Légende [dessin G. Dupont © Mission archéologique de Paris]

Autre : Légende [d'après VELDMEIJET 2011, p. 87] ; Légende [d'après ZIEGLER 2002, n° 116]

#### ▪ QUELQUES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

La typographie suivra les normes en vigueur dans la langue de l'article, hormis pour les références bibliographiques et à l'intérieur des citations si elles sont dans une autre langue.

#### 1. Les signes de ponctuation

Les espaces qui précèdent les signes de ponctuation suivent les règles de la langue. En français, une **espace insécable précède = ; ! ? et « ... »** (mise en forme automatique sous Word). Dans les autres langues (anglais, allemand, italien, espagnol), ces mêmes signes ne sont pas précédés d'une espace.

2. **L'espace insécable** (que nous visualisons ici par le sigle `_`) s'utilise chaque fois que deux éléments doivent former un tout : il est important de l'utiliser pour éviter, lors de la mise en page définitive, de voir le second élément isolé en début de ligne.

Exemples : 1\_`_`cm ; 1000\_`_`hommes ; 3\_`_`km.

Le raccourci clavier pour obtenir l'espace insécable est :

- ⌥ + barre espace, sous Mac
- Ctrl + ⌘ + barre espace, sous PC

#### 3. Les abréviations dans le texte :

Dans le texte, on choisira en priorité d'écrire les noms entiers et non abrégés.

- Les nombres seront écrits en toutes lettres dans le texte et en chiffres dans les inventaires et catalogues.
- Les nombres à partie décimale seront écrits en chiffres sous la forme : 2,56\_`_`cm.

## DIRECTION



UMR 8167

- Les unités de mesures seront écrites en toutes lettres sauf si elles accompagnent un chiffre. Exemple : « quelques kilomètres » mais « 3 km ».
- N<sup>o</sup>/<sub>n</sub><sup>o</sup> en français s'écrit avec le o en exposant et non le ° de degré ! La marque du pluriel est également demandée et se présentera sous la forme N<sup>os</sup>/<sub>n</sub><sup>os</sup>.
- Les indications chronologiques seront écrites en toutes lettres : Exemple : « III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ». Les abréviations sont acceptées dans les compléments d'informations fournis entre parenthèses dans le texte ou dans les notes de bas de page.  
Exemples : (III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) ; (I<sup>er</sup> s. av. n.è.).

#### 4. Capitales et petites capitales

- Les sigles sont écrits en majuscules sans points intermédiaires.  
Exemples : CNRS ; EFR ; CIL
- En français, italien et espagnol, les numéros de siècles sont écrits en chiffres romain. En français, les numéros de siècles sont indiqués en chiffres romains et petites capitales (ex. : II<sup>e</sup> siècle) alors que les chiffres des millénaires sont écrits en majuscules (ex. : II<sup>e</sup> millénaire).
- On veillera à accentuer, en français, italien et espagnol, les capitales : É ; È ; À, etc.

#### 5. Parenthèses et slash

- Le signe ) correspond à la fermeture d'une parenthèse : on préférera donc le slash ou barre oblique dans une énumération : 1/ ; a/

#### LES APPELS DE NOTES

L'appel de notes en exposant se place toujours avant le signe de ponctuation (sauf en anglais), y compris les points de suspension ..., et sans espace avec le mot qu'il précède :

Exemple : « Les images d'Asiatiques sont nombreuses<sup>1</sup> : la scène du banquet reproduite sur le mur septentrional représente Nebamun sous Amenhotep III<sup>2</sup> ».

#### CITATIONS ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES EN NOTES DE BAS DE PAGE

##### 1. Citations et langues étrangères

- Exceptions faites du latin et des translittérations, les citations ou traductions dans le texte sont composées en romains (ou caractères droits) et inscrites entre guillemets. Les textes en français, italien et espagnol utilisent les chevrons / guillemets « à la française » pour une citation et les chevrons "à l'anglaise" pour un deuxième niveau de citation, à l'intérieur des chevrons.

Exemple : Ils ont méconnu qu'un « édifice, étant pris dans l'écoulement du temps, ne saurait être fixé dans un état premier et parfait ». Toute action est déjà signe d'écart avec le passé.

- Les citations longues (à partir de 3 lignes) peuvent être isolées du texte principal : elles sont alors inscrites sans guillemets/chevrons, avec la police de caractères corps 11.

Exemple : (...) Jean Yoyotte décrit ainsi :

Sur le mur latéral sud, le roi fait offrande à Osiris-Andjty, forme busirite du dieu, que suivent quatre divinités formant une série dont la constitution, d'apparence hétéroclite, attend d'être expliquée, mais qui en tout cas, devaient avoir en commun une connexion quelconque avec la protection d'Osiris et avec sa résurrection.

## DIRECTION

## Le dieu à double tête d'oiseau est précédé (...)

- Les locutions latines usuelles (*passim, infra, supra, sic, idem*), voire les termes isolés et étrangers à la langue de l'article (*uræus, némès, kalathos*), ainsi que les citations latines et les translittérations, se composent en italiques dans un texte romain. En anglais, les locutions latines usuelles restent en caractères droits (*passim, infra, i.e., e.g., ca.*).  
NB : les abréviations « cf. » et « etc. » se composent en romain. C'est le cas également pour quelques termes francisés dans le langage courant : à priori, duplicata, in-folio, muséum, post-scriptum, solo, pour ne citer que quelques exemples.

### 2. Références bibliographiques en notes de bas de page

- Les références de bas de page ne mentionnent que le nom de(s) auteur(s), en petites capitales, suivi de l'année de publication de l'ouvrage ou de l'article cité et de la référence à la page, renvoyant à une bibliographie en fin d'article.  
Exemple : LOADER 2014, p. 91.
- Dans le cas de plusieurs publications du même auteur la même année, celle-ci sera suivie successivement des lettres a, b, c.  
Exemples : 1983a ; 2018b (sans espace entre l'année et la lettre)
- Par convention, on admettra qu'à partir de trois noms d'auteurs, seul le premier figurera suivi de la mention *et al.* en italique.
- Dans une même note, si le même auteur est déjà cité immédiatement avant, il pourra être indiqué par « Idem » en caractères droits, abrégé « Id. », toujours avec une majuscule initiale. Exemple : Id. 1983a
- Si le même auteur et le même ouvrage ou articles sont cités immédiatement avant ou dans la note précédente, la référence pourra être remplacée par « *ibidem* », abrégé « *ibid.* », suivi de la référence de la page. Exemple : *ibid.*, p. 108

#### ▪ BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Les références bibliographiques, dans leur intitulé complet, sont insérées en fin d'article ou d'ouvrage sous la forme d'une liste donnée par ordre alphabétique des auteurs. Dans les bibliographies, les listes des sources seront séparées des références modernes.

Les bibliographies comprendront :

- Le(s) nom(s) d'auteur(s) en petites capitales avec l'initiale en majuscule, ponctués par des virgules et suivi(s) de(s) initiales du prénom entre parenthèses.  
Exemple : TARRADELL (M.), FONT DE TARRADELL (M.)
- Le(s) nom(s) d'auteur(s) responsable(s) d'ouvrages collectifs suivi(s), par convention, de la mention « (dir.) » entre parenthèses.  
Exemple : VEGAS (M.) (dir.)
- Le titre de l'article dans un ouvrage collectif en caractères droits et entre guillemets, suivi d'une virgule et de la mention « dans » en français, « in » dans les autres langues.

## DIRECTION



Exemple : « The coming of Iron in the Eastern Mediterranean », dans *The Archaeometallurgy of the Asian Old World*

- Le titre de l'article dans un périodique en caractères droits et entre guillemets, suivi d'une virgule et du titre du périodique.  
Exemple : « The Egyptian Relief Chalice », *Journal of Egyptian Archaeology* 49
- Le titre de l'ouvrage ou de la revue en italique avec une majuscule en anglais à tous les substantifs, adjectifs et verbes.  
Le titre de la revue est développé (sauf si une liste des abréviations est ajoutée en début de bibliographie) et est suivi directement du numéro, avec utilisation d'une espace insécable entre les deux.  
Pour les colloques, la date et le lieu de la rencontre font partie du titre et s'écrivent à la suite, en italique, entre parenthèses.
- Le nom de la collection après le titre de l'ouvrage, en caractères droits et entre parenthèses, suivi de son numéro de volume.  
Exemple : *Corpus of Prehistoric Pottery and Palettes* (British School of Archaeology in Egypt 33)
- Le lieu d'édition (sauf pour les articles de périodiques) inscrits dans la langue de rédaction.  
Exemples : Leyde (en français) et Leiden (en anglais) ; Londres (français) / London (anglais) ; Hanovre / Hanover (anglais) / Hannover (allemand). Si plusieurs villes d'édition sont citées, séparer les noms par une barre oblique /.  
NB : en cas d'éditions multiples, éviter les chiffres en exposant et préférer « nouv. éd. », « éd. augm. », « 3<sup>e</sup> éd. rev. et augm. », etc.
- La pagination est précédée de la mention « p. » en français (ou « pp. » dans les autres langues). Les séquences seront inscrites en entier. Exemples : p. 35-38, 111-117 ; pp. 35-38, 111-117.

## DIRECTION